

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 28 juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue

Etaient présents : M. Delrue, M. Gardon, Mme Lemaître, M. Lemaire, M. Fauquembergue, M. Fourrier, Mme Reynaert, Mme Castain, Mme Alexandre, M. Turbant, Mme Boché, M. Vandermolen

Absents excusés : Mme Feret donne pouvoir à M. Fourrier ; M. Fares donne pouvoir à Me Lemaire.

; Secrétaire de séance : Me Boché

Début de la séance à 19 h 05 suivant l'ordre du jour.

1°) Nouveau décret relatif aux dérogations, à l'organisation de la semaine scolaire : maintien des NAP ou retour à la semaine des 4 jours ;

Monsieur le Maire présente le décret sorti ce jour et présente également le sondage effectué auprès des 45 familles :

Sur les 42 retours d'opinion.

- 31 familles souhaitent le retour aux 4 jours ; - 11 sont contre.

Les membres du conseil après en avoir délibéré, votent 9 voix pour, 3 contres et 2 abstentions pour le retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée scolaire 2017

2°) Délibération pour la mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise, Engagement Professionnel ;

Le Rifseep sera instauré à compter du 01 juillet 2017 après l'avis du Comité Technique du 03 Avril 2017, pour les agents relevant des cadres d'emplois des adjoints territoriaux d'animation groupe 1 et des adjoints administratifs territoriaux groupe 1.

Les membres du Conseil décident d'instaurer :

- une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- un complémentaire indemnité (CI) ;

Et d'inscrire chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant, chapitre 12.

Cette délibération annule et remplace les dispositions relatives au même objet prises par délibérations antérieures instituées par l'assemblée délibérante.

Les membres du conseil après en avoir délibéré, votent 14 voix pour.

3°) Contrat de maintenance pour l'entretien des cloches par les Etablissements Paschal;

Mr le maire présente le contrat d'entretien pour les cloches de l'église comprenant les 3 cloches, 1 volée de tintements et 1 cadran, ce forfait comprend service d'entretien une fois par an, les pièces et fournitures sont en supplément sur présentation d'un devis de travaux.

140 € HT.

Les membres du conseil après en avoir délibéré, votent 14 voix pour.

4°) Délibération pour la redevance au titre d'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux réalisés sur les ouvrages de distribution de gaz en 2016 (RODPP) ;

Longueur des canalisations construites ou rénovées en 2016 est de 145 m :

Soit la formule $(0.35 \times \text{linéaire}) \times 1.02 =$

$$(0.35 \times 145 \times 1.02 = 52 \text{ €}.$$

Les membres du conseil après en avoir délibéré, approuvent ce résultat 14 voix pour,

5°) Délibération pour l'attribution du marché de la confection des repas de cantine aux Alençons ;

Suite à l'appel d'offre pour la fourniture des repas de cantine en liaison chaude, une seule candidature a été reçue en Mairie, celle des Alençons pour un tarif identique de 4.836 €

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, attribuent le marché aux Alençons et autorisent M. le Maire à signer ce contrat 14 Voix pour.

6°) Questions et informations diverses.

Les effectifs des écoles pour la rentrée s'élèvent à 58 enfants.

L'ordre du jour, étant épuisé.

Fin de séance à 21 h 05